

# La lettre des actionnaires

AVRIL 2020

## LES RÉSULTATS ANNUELS 2019



Nette progression des revenus  
Effet de ciseaux positif dans les trois pôles opérationnels

## L'ESSENTIEL

**+ 4,9 %** PRODUIT NET BANCAIRE  
Hausse des revenus dans tous les pôles opérationnels  
par rapport à 2018

**-1,7 pt** EFFET DE CISEAUX POSITIF  
ET AMÉLIORATION  
DU COEFFICIENT D'EXPLOITATION  
par rapport à 2018

**39 pb<sup>1</sup>** COÛT DU RISQUE BAS

**8,2 Md€** RÉSULTAT NET PART DE GROUPE  
(+ 8,6 % par rapport à 2018)

**9,8 %** RENTABILITÉ DES  
FONDS PROPRES TANGIBLES<sup>2</sup>

## DIVIDENDE EN NUMÉRAIRE

**3,10 €<sup>3</sup>** + 2,6 % par rapport  
à 2019

## ACTIF NET COMPTABLE TANGIBLE<sup>4</sup> PAR ACTION

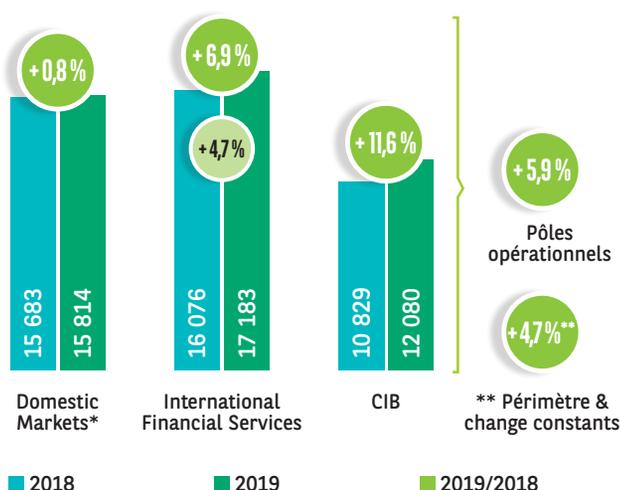
**69,7 €**

**+7,3%**

par an en moyenne  
depuis le 31 décembre  
2008

## LES REVENUS

### REVENUS DES PÔLES OPÉRATIONNELS (EN M€)



\* Intégrant 100 % de la Banque Privée en France (hors effets PEL/CEL), en Italie, en Belgique et au Luxembourg.

## LE BILAN

### UNE STRUCTURE FINANCIÈRE TRÈS SOLIDE

Ratio «Common Equity Tier 1»

**12,1 %**  
(+40 pb par rapport au 01.01.19)

Ratio de levier<sup>5</sup>

**4,6 %**

Réserve de liquidité  
instantanément mobilisable

**309 Md€**  
soit plus d'un an de marge de manœuvre  
par rapport aux ressources de marché.

1. Coût du risque/encours de crédit à la clientèle début de période (en points de base). 2. Non réévalués. 3. Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale du 19 mai 2020. 4. Réévalué. 5. Calculé conformément à l'acte délégué de la Commission Européenne du 10 octobre 2014.



**BNP PARIBAS**

La banque d'un monde qui change

**Jean Lemierre**  
Président



**Jean-Laurent Bonnafé**  
Administrateur  
Directeur Général

## FORTE CROISSANCE DU RÉSULTAT PORTÉE PAR LA DYNAMIQUE COMMERCIALE ET LA TRANSFORMATION

Chers Actionnaires,

BNP Paribas réalise en 2019 une très bonne performance d'ensemble confirmant la force de son modèle diversifié et intégré et sa capacité à créer de la valeur dans des environnements économiques, technologiques, réglementaires, sociétaux et environnementaux en pleine évolution.

Le produit net bancaire, à 44,6 milliards d'euros, augmente de 4,9 % par rapport à 2018. Dans les pôles opérationnels, les revenus augmentent de 5,9 %, avec une hausse dans tous les pôles : + 0,8 % chez Domestic Markets<sup>1</sup>, où l'effet de l'environnement persistant de taux bas est plus que compensé par la croissance de l'activité, notamment des métiers spécialisés ; + 6,9 % dans International Financial Services en lien avec la dynamique de l'activité de Personal Finance et les très bonnes performances de l'assurance et d'Europe Méditerranée ; + 11,6 % dans CIB avec de très bonnes réalisations de Global Markets et Corporate Banking. Les frais de gestion du Groupe, à 31,3 milliards d'euros, augmentent de 2,5 % par rapport à 2018 ; ils croissent de 3,5 % pour les pôles opérationnels, enregistrant une légère hausse de 0,3 % pour Domestic Markets<sup>1</sup> avec une baisse dans les réseaux (- 0,5 %), une augmentation de 4,5 % chez International Financial Services<sup>2</sup> pour accompagner la croissance, et de 6,1 % dans CIB en lien avec la progression de l'activité.

La bonne maîtrise des coûts permet de dégager un effet de ciseaux positif de 2,4 points. Cet effet de ciseaux s'accompagne d'une amélioration du coefficient d'exploitation dans chacun des pôles opérationnels grâce à la mise en œuvre, en ligne avec le plan 2020, des mesures de réduction de coûts pour un total cumulé de 1,8 milliard d'euros depuis le lancement début 2017.

À 39 points de base des encours de crédit à la clientèle, le coût du risque est toujours à un niveau bas en lien notamment avec la bonne maîtrise du risque à

l'origine, l'environnement de taux bas et la poursuite de l'amélioration du portefeuille de crédits en Italie.

Au total, le résultat net part du Groupe s'élève à 8,17 milliards d'euros, en hausse de 8,6 % par rapport à 2018.

La rentabilité des fonds propres tangibles non réévalués est ainsi égale à 9,8 % traduisant la bonne performance d'ensemble du Groupe.

Au 31 décembre 2019, le ratio « common equity Tier 1 » s'élève à 12,1 %, en hausse de 40 points de base par rapport à celui du 1<sup>er</sup> janvier 2019, démontrant la solidité du bilan de la Banque.

L'actif net comptable tangible<sup>3</sup> par action s'élève à 69,7 euros, soit un taux de croissance annuel de 7,3 % depuis le 31 décembre 2008 illustrant la création de valeur continue au travers du cycle.

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires de verser un dividende de 3,10 euros par action (+ 2,6 % par rapport à 2019) payable en numéraire<sup>4</sup>, soit un taux de distribution de 50 % conforme au plan.

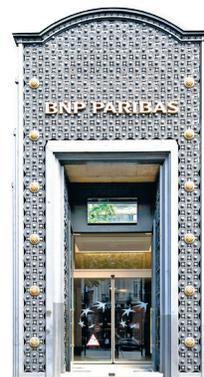
En 2020, le Groupe prévoit de capitaliser sur la poursuite de la dynamique de croissance dans tous les pôles. Il devrait continuer de faire croître ses franchises au sein d'un modèle diversifié et intégré, en poursuivant notamment la dynamique de développement de CIB et le renforcement de son leadership européen. Il anticipe de bénéficier du plein apport du plan de transformation et des mesures de réduction de coûts qui devraient permettre une baisse en valeur absolue des frais de gestion et un effet de ciseaux positif. Sur ces bases, le rendement des fonds propres tangibles devrait être de 10 % avec un taux de distribution du dividende de 50 % en numéraire<sup>5</sup>.

Nous vous remercions très sincèrement de l'attachement que vous manifestez à BNP Paribas.

1. Intégrant 100 % des Banques Privées des réseaux domestiques (hors effets PEL/CEL). 2. +1,5 % à périmètre et change constants. 3. Réévalué. 4. Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale du 19 mai 2020, détachement le 25 mai 2020, paiement le 27 mai 2020. 5. Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale.

## RÉSULTATS ANNUELS

En millions d'euros	2019	2018	2019/2018
Produit net bancaire	44 597	42 516	+ 4,9 %
Frais de gestion	- 31 337	- 30 583	+ 2,5 %
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>13 260</b>	<b>11 933</b>	<b>+ 11,1 %</b>
Coût du risque	- 3 203	- 2 764	+ 15,9 %
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>10 057</b>	<b>9 169</b>	<b>+ 9,7 %</b>
Éléments hors exploitation	1 337	1 039	+ 28,7 %
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>11 394</b>	<b>10 208</b>	<b>+ 11,6 %</b>
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>8 173</b>	<b>7 526</b>	<b>+ 8,6 %</b>



## LES PÔLES OPÉRATIONNELS

### RETAIL BANKING & SERVICES

#### DOMESTIC MARKETS

Les encours de crédit augmentent de 4,1 % avec une bonne progression dans la banque de détail notamment en France et en Belgique. Les dépôts augmentent de 7,2 % par rapport à 2018. La banque privée enregistre un bon niveau de collecte nette de +5,6 milliards d'euros.

Le pôle confirme le succès de ses offres digitales avec 9,7 millions de clients digitaux.

Hello Bank! atteint 506 000 clients en Belgique, 520 000 clients en France et plus de 1,5 million de clients en Allemagne. Nickel, leader sur le marché des néobanques en France, dépasse 1,5 million de comptes ouverts au 31 décembre 2019 (+33 % par rapport au 31 décembre 2018). Le produit net bancaire<sup>1</sup>, à 15,8 milliards d'euros, est en hausse de 0,8 % par rapport à 2018, la croissance des volumes de crédit et la forte progression dans les métiers spécialisés étant presque entièrement compensées par l'effet de l'environnement des taux bas dans les réseaux. Les frais de gestion<sup>1</sup> n'augmentent que de 0,3 %; ils sont en baisse dans les réseaux (-0,5 %<sup>2</sup>) mais augmentent dans les métiers spécialisés en lien avec la croissance de l'activité. L'effet de ciseaux pour le pôle dans son ensemble est positif (+0,5 point). Le pôle enregistre ainsi une hausse de son résultat avant impôt<sup>3</sup> de 3,7 % par rapport à 2018, à 3,8 milliards d'euros.

#### INTERNATIONAL FINANCIAL SERVICES

International Financial Services déploie une activité commerciale soutenue : les encours de crédits sont en hausse de 8,1 % par rapport à 2018 et le pôle enregistre une collecte nette de 20,2 milliards d'euros. Les actifs sous gestion des métiers d'épargne et d'assurance atteignent 1 123 milliards d'euros (+9,3 % par rapport au 31 décembre 2018). Le pôle compte déjà 3,9 millions de clients digitaux, et développe avec succès de nouvelles solutions digitales : 85 % des opérations chez Personal Finance sont par exemple réalisées en *self care*. Le produit net bancaire du pôle, à 17,2 milliards d'euros, est en hausse de 6,9 % par rapport à 2018. Les frais de gestion, à 10,5 milliards d'euros, sont en hausse de 4,5 %. A périmètre et change constants, ils n'augmentent que de 1,5 %, la hausse étant contenue grâce aux mesures d'économies de coûts et aux gains d'efficacité opérationnelle. L'effet de ciseaux est positif de 2,4 points. Le résultat avant impôt d'International Financial Services s'établit ainsi à 5,2 milliards d'euros, en hausse de 4,5 % par rapport à 2018, et de +6,7 % à périmètre et change constants.

1. Intégrant 100 % de la Banque Privée en France (hors effets PEL/CEL), en Italie, en Belgique et au Luxembourg. 2. BDDF, BNL bc et BDDB. 3. Hors effets PEL/CEL de +12 millions d'euros contre +20 millions d'euros en 2018.

### CORPORATE AND INSTITUTIONAL BANKING (CIB)

En 2019, CIB renforce ses positions sur les segments de clientèle d'entreprises et d'institutionnels ciblés et gagne des parts de marchés. CIB est classé n°3 en EMEA<sup>1</sup> sur la base des revenus générés sur les neuf premiers mois de 2019, et premier acteur européen derrière deux établissements américains. Le pôle confirme ses positions de leader sur le segment Corporate, avec plus de 260 nouveaux groupes d'entreprises clients depuis 2016 et près de 1 500 entrées en relation avec des filiales de clients multinationaux en 2019. Les revenus de CIB, à 12,1 milliards d'euros, croissent de 11,6 % par rapport à 2018. Les revenus de Global Markets, à 5,6 milliards d'euros, sont en hausse de 17,9 % par rapport à 2018 et de 20,7 % hors effet de la mise en place de la nouvelle plateforme Capital Markets<sup>2</sup>. Le métier enregistre une croissance très soutenue de l'activité qui s'appuie sur des gains de part de marché en particulier dans Global Markets.

Les revenus de Securities Services, à 2,2 milliards d'euros, augmentent de 0,9 % par rapport à 2018, en lien avec la hausse des actifs (+8,2 % en moyenne par rapport à 2018), des transactions (+2,3 % en moyenne) et la forte croissance dans la zone Asie (+18 % par rapport à 2018).

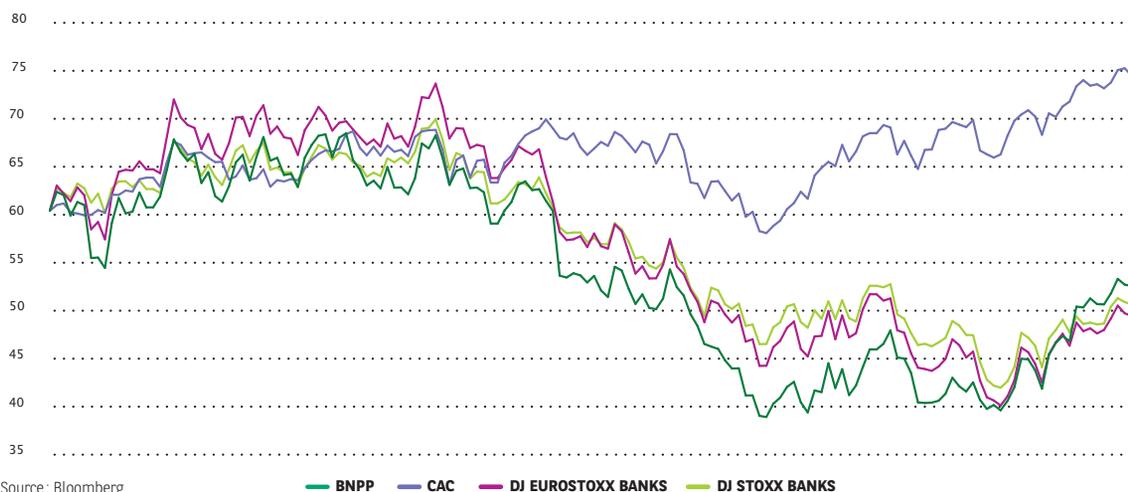
Les revenus de Corporate Banking, à 4,3 milliards d'euros, sont en croissance de 9,9 % par rapport à 2018 (+6,5 % hors effet de la mise en place de la plateforme Capital Markets<sup>2</sup>). Le métier est le premier acteur européen en Investment banking sur la zone EMEA<sup>1</sup>, n°1 en Europe pour les grandes entreprises en Corporate Banking, cash management et trade finance. CIB dégage ainsi un résultat avant impôt de 3,2 milliards d'euros, en très forte hausse de 19,6 %, traduisant la croissance solide de l'activité conjuguée au succès de sa transformation.

1. Europe, Moyen-Orient et Afrique. 2. Plateforme commune de Global Markets et Corporate Banking pour le financement des entreprises, mise en place au premier trimestre 2019 (transfert de 136M€ de revenus de Global Markets FICC à Corporate Banking en 2018).

## ÉVOLUTION DU COURS

Evolution boursière du 31 décembre 2016 au 31 décembre 2019  
( indices rebasés sur le cours de l'action BNP Paribas - en euros )

30/12/2016 30/04/2017 31/08/2017 31/12/2017 30/04/2018 31/08/2018 31/12/2018 30/04/2019 31/08/2019 31/12/2019

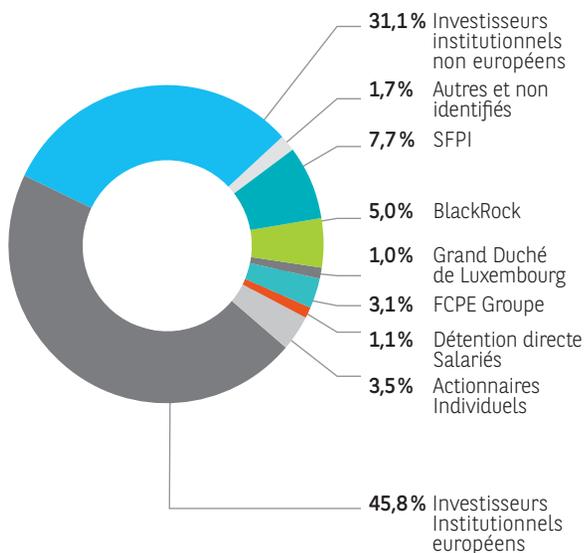


Source: Bloomberg

Sur une période de trois ans, du 31 décembre 2016 au 31 décembre 2019, le cours de l'action BNP Paribas est passé de 60,55 euros à 52,83 euros, soit une baisse de -12,7 %, performance supérieure à celle des banques de la zone euro (EUROSTOXX Banks : -17,8 %) comme à celle des banques européennes (STOXX Banks : -15,9 %), mais sensiblement inférieure à celle du CAC40 (+22,9 %).

Sur la dernière année, soit depuis le début de l'année 2019, le cours de l'action BNP Paribas est passé de 39,48 euros à 52,83 euros soit une progression de +33,8 %, performance supérieure à celle des banques de la zone euro (+11,1 %) comme des banques européennes (+8,2 %) mais aussi à celle du CAC40 (+26,4 %). Sur cette période, les valeurs bancaires européennes ont d'abord été impactées, au cours des 3 premiers trimestres, par les menaces pesant sur le développement du commerce mondial et des craintes quant à la persistance de l'environnement de taux bas, avant que leurs valorisations ne bénéficient de la visibilité accrue en ces domaines comme en matière d'évolution de la réglementation et de certains risques géopolitiques tels le Brexit.

## STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT AU 31 DÉCEMBRE 2019 (en capital)



## OPINION DES ANALYSTES

Opinion des analystes au 11 février 2020 après parution des résultats de l'exercice 2019



Source: Bloomberg

**DEUTSCHE BANK / ACHAT**  
Des résultats globalement positifs

**ODDO SECURITIES / ACHAT**  
Des résultats supérieurs aux attentes

**CM-CICS / ACHAT**  
Des résultats au-dessus des attentes, notamment dans tous les pôles opérationnels

**JEFFERIES / ACHAT**  
De bons résultats grâce au contrôle des coûts

**RBC CAPITAL MARKETS / SURPERFORMANCE**  
Une meilleure visibilité sur la rentabilité qui devrait conduire à une revalorisation du titre

**UBS / ACHAT**  
Des effets de ciseaux positifs dans tous les pôles d'activité

**GOLDMAN SACHS / ACHAT**  
Un solide ensemble de résultats, qui devrait être favorable au cours de l'action

**FISCALITÉ**



**Régime fiscal des dividendes**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (« PFU ») de 12,8 %, auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux au taux de 17,2 %, soit une taxation globale de 30 %<sup>1</sup>.

L'imposition se déroule en deux temps :

- lors du versement des dividendes, l'établissement payeur prélève un prélèvement forfaitaire non libératoire<sup>2</sup> (« PFNL » qui, comme le PFU, est également au taux de 12,8 %), ainsi que les prélèvements sociaux de 17,2 % ;
- l'année suivante (année de déclaration des revenus), ils sont soumis à l'impôt sur le revenu, au taux forfaitaire de 12,8 % (PFU) ou, sur option globale, expresse et irrévocable exercée dans la déclaration de revenus, au barème progressif de l'impôt sur le revenu, sous déduction des prélèvements opérés par l'établissement payeur (l'éventuel excédent est restitué).

Ainsi, pour les contribuables qui n'optent pas pour l'imposition au barème progressif, le PFNL opéré lors du versement des dividendes devient une imposition définitive puisque son montant est égal au PFU.



**Régime fiscal des plus-values de cession (hors PEA)**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les plus-values de cession de valeurs mobilières réalisées par les particuliers sont soumises au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 % (auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux au taux de 17,2 %), ou sur option globale, expresse et irrévocable du contribuable au barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Les moins-values subies au cours d'une année sont imputables exclusivement sur les plus-values de même nature imposables au titre de la même année.

En cas de solde positif, les plus-values substantantes sont réduites, le cas échéant, des moins-values subies au cours des années antérieures, jusqu'à la dixième inclusivement, puis des abattements pour durée de détention. En cas de solde négatif, l'excédent de moins-value est imputable sur les plus-values des dix années suivantes. En pratique, le contribuable disposant de moins-values imputables, doit les utiliser en compensation des plus-values réalisées au cours de l'année d'imposition, sans possibilité de différer cette imposition. Pour les cessions réalisées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'application d'un abattement pour durée de détention est supprimée pour les titres acquis depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

En revanche, pour les titres acquis avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et lorsque le contribuable exerce l'option globale pour l'imposition au barème progressif, les plus-values de cession sont réduites d'un abattement proportionnel de droit commun. Cet abattement ne s'applique pas pour la détermination du montant des prélèvements sociaux. Les prélèvements sociaux restent donc dus sur les plus-values de cession avant application de l'abattement pour durée de détention.



**Abattement pour durée de détention de droit commun**

Délai de détention des titres ou droits cédés	Taux d'abattement
Au moins 2 ans et moins de 8 ans	50 %
Au moins 8 ans	65 %

1. Étant précisé que les revenus de capitaux mobiliers sont exclus du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019 ainsi que du crédit d'impôt modernisation de recouvrement visant à neutraliser les revenus courants (dont ne font pas partie les revenus de capitaux mobiliers) perçus en 2018.
2. Peuvent demander à être dispensés du PFNL de 12,8 % les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs et 75 000 € pour les couples soumis à une imposition commune. Pour une dispense du prélèvement en 2020, la demande a dû être formulée au plus tard le 30 novembre 2019.

Pour retrouver les autres régimes fiscaux, rendez-vous notre site investisseurs (<https://invest.bnpparibas.com>) dans l'espace actionnaires individuels rubrique fiscalité de l'actionnaire.

**BNP PARIBAS S'ENGAGE EN FAVEUR DES**



**BNP PARIBAS ET LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES**

BNP Paribas a pour ambition d'aligner sa stratégie de Responsabilité Sociale et Environnementale sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés en 2015 par les Nations Unies. Ces ODD regroupent 17 engagements clés destinés à éradiquer la pauvreté et protéger la planète d'ici à 2030. Les actions déployées par BNP Paribas pour contribuer aux ODD sont désormais disponibles dans une plaquette dédiée, accessible grâce au lien suivant : <http://rapport-activite-responsabilite-2017.bnpparibas/objectifs-developpement-durable-2018/>.

**LE CERCLE DES ACTIONNAIRES**



**Créé en 1995, le Cercle des actionnaires BNP Paribas est ouvert aux actionnaires individuels possédant un minimum de 200 actions.**

En tant que membre du Cercle des actionnaires vous bénéficiez d'un large choix de manifestations et cadeaux en lien avec les engagements du Groupe BNP Paribas. Plus de 250 événements d'exception partout en France vous sont proposés chaque année :

- **tennis** : Roland Garros, l'Open 13 ou encore BNPParibas Primrose ;
- **cinéma** : des projections en avant-première, des ciné-concerts et des projections d'opéras ;

- **visites guidées d'expositions, de monuments, de sites ou de quartiers** ;
- **représentations Arts de la scène** soutenues par la Fondation BNP Paribas : spectacles de danse contemporaine, de nouveaux arts du cirque... ;
- **conférences culturelles thématiques** ;
- **concerts de musique classique et jazz** avec de nombreux artistes soutenus par la Fondation BNP Paribas ;
- **formations économiques et web conférences** dispensées par Portzamparc ;
- des opérations flash sont également proposées régulièrement sur le site.

**Avantages Cercle** : En tant que membre du Cercle des actionnaires, vous bénéficiez grâce à votre carte de tarifs réduits dans les établissements partenaires.

✉ BNP Paribas Le Cercle des Actionnaires CAT 05A1  
16, rue du Hanovre - 75002 Paris

@ cercle.actionnaires@bnpparibas.com  **N° Vert 0 800 666 777**  
(appel gratuit).

**GLOSSAIRE**



**Arval**

Filiale de BNP Paribas spécialisée dans la location longue durée et la gestion de flottes de véhicules



**CIB (Corporate & Institutional Banking)**

Ce pôle regroupe les activités de marchés (Global Markets), de financement des grandes entreprises (Corporate Banking) et le métier Titres (Securities Services).

**Coefficient d'exploitation**

Frais Généraux / Produit Net Bancaire; ce rapport mesure l'efficacité opérationnelle, qui est d'autant plus forte que ce coefficient est faible.

**Common Equity Tier 1**

Quotient qui mesure la solvabilité d'une banque, avec :

- au numérateur : les Fonds Propres « durs » (capital social, primes et réserves) ;
- au dénominateur : les « Actifs Moyens Pondérés », c'est-à-dire les montants des engagements accordés, affectés d'un coefficient par type d'encours, d'autant plus élevé que l'engagement est risqué.



**Domestic Markets**

(ou Marchés Domestiques)  
Regroupe les réseaux de Banque De Détail en France (BDDF), en Italie (BNLbc), en Belgique (BNP Paribas Fortis) et au Luxembourg (BGL BNP Paribas), ainsi que quatre métiers spécialisés : Arval, Leasing Solutions, Personal Investors et Nickel.



**Effet de ciseaux**

Différence entre l'évolution des revenus et l'évolution des frais.



**Fonds Propres tangibles**

Capitaux propres retraités des actifs incorporels et écarts d'acquisition.



**Hello bank!**

La banque digitale du Groupe BNP Paribas.



**IFS (International Financial Services)**

Regroupe International Retail Banking (banques de détail dans des pays hors zone euro), Personal Finance (notamment Cetelem), BNP Paribas Assurance (solutions d'épargne et de protection, notamment avec Cardif) et trois métiers spécialisés de la Gestion Institutionnelle et Privée (banque privée, gestions d'actifs et services immobiliers).



**Nickel**

Service bancaire alternatif de compte-courant proposé par BNP Paribas.



**Point de base**

(pb ou bp pour « basis point »)  
Un centième de pourcent, ou 0,01 %. Ex. : 46 bp = 0,46 %.

**Prime brokerage**

Ensemble de services à destination des investisseurs professionnels.

**Produit Net Bancaire (PNB)**

L'équivalent de la valeur ajoutée pour une banque



**Ratio de levier**

Rapport (non pondéré par les risques) des fonds propres par les actifs.



**CONTACTS ACTIONNAIRES**

✉ BNP Paribas Actionnariat individuel  
3, rue d'Antin  
75002 Paris

@ Par e-mail :  
relations.actionnaires@bnpparibas.com

☎ Par téléphone :  
01 40 14 63 58

🌐 <https://invest.bnpparibas.com>

☎ Nominatif pur  
N° Vert 0 800 600 700  
(appel gratuit).

# BNP PARIBAS, ACCÉLÉRATEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Conscient de l'importance des enjeux climatiques, BNP Paribas s'est engagé à aligner sa stratégie sur les objectifs de l'Accord de Paris. Pour cela, le Groupe agit sur ses impacts directs et accompagne ses clients, particuliers, entreprises et investisseurs, dans leur transition vers une économie bas carbone et plus respectueuse de l'environnement.



## POURQUOI S'INTÉRESSER À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?

Les enjeux liés à l'urgence climatique sont de plus en plus largement perçus par l'ensemble de la société civile. En 2015 à Paris, la COP21 avait permis de formaliser des objectifs ambitieux dans l'Accord de Paris (limitation de l'augmentation de la température mondiale à un niveau bien inférieur à 2°C par rapport aux niveaux préindustriels) et de cristalliser la prise de conscience de nombreux acteurs au-delà des Etats : collectivités territoriales, entreprises, etc. En 2019, la mobilisation des jeunes sur le climat (avec Greta Thunberg en figure de proue) a particulièrement retenu l'attention des médias.

Dans ce contexte, BNP Paribas est de plus en plus attendu par l'ensemble de ses parties prenantes sur la lutte contre le changement climatique : ses clients prennent conscience des risques et des opportunités que le changement climatique crée pour eux et attendent de BNP Paribas un accompagnement sur ces sujets complexes ; les pouvoirs publics sont eux aussi de plus en plus attentifs ; les ONG et les médias questionnent les acteurs financiers sur les actions qu'ils entreprennent ; les collaborateurs et futurs collaborateurs souhaitent donner un sens à leur travail et encouragent BNP Paribas à s'engager sur ces thèmes qui leur tiennent à cœur.

En matière de transition énergétique, il ne suffit donc pas de montrer patte « verte » avec quelques actions symboliques mais parfois marginales. Pour Jean-Laurent Bonnafé, Directeur Général de BNP Paribas, « Financer l'économie au XXI<sup>e</sup> siècle, c'est être un accélérateur de la transition énergétique ».

# LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE: VERS LA NEUTRALITÉ CARBONE, EN INTERNE ET POUR NOS CLIENTS

BNP Paribas inscrit donc les enjeux climatiques dans sa stratégie et décline son ambition forte d'accélérer la transition énergétique à la fois :

- sur son périmètre opérationnel, en réduisant l'empreinte environnementale liée à son fonctionnement propre ;
- avec ses clients, en les accompagnant dans leur transition énergétique et écologique ;
- et plus généralement encore avec toutes ses parties prenantes, en participant activement au développement de la connaissance et à la sensibilisation de l'ensemble des acteurs.

Le type d'actions concrètes que peut recouvrir cette stratégie est très large. D'après l'Accord de Paris, pour limiter l'augmentation de la température mondiale à un niveau bien inférieur à 2°C, il est nécessaire que, dans la seconde moitié du siècle, le monde dans son ensemble soit neutre en carbone (i.e. que les émissions de gaz à effet de serre soient drastiquement réduites et que les émissions résiduelles soient inférieures ou égales à la séquestration anthropique de carbone, soit via des pratiques agricoles ou forestières captant davantage de carbone, soit via la capture et le stockage de CO<sub>2</sub>). En France et dans l'Union européenne, l'objectif est d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050.

Pour atteindre cette neutralité carbone, au niveau global comme pour les impacts directs de BNP Paribas ou bien dans ses actions vis-à-vis de ses clients, il est nécessaire de s'appuyer sur quatre piliers : sobriété énergétique, efficacité énergétique, énergie décarbonée et compensation des émissions résiduelles de gaz à effet de serre.



**L'association Entreprises pour l'Environnement (EpE), dont Jean-Laurent Bonnafé est Président, a publié une étude « ZEN 2050 – Imaginer et construire une France neutre en carbone » pour aller plus loin sur les moyens d'atteindre la neutralité carbone en France d'ici à 2050, et sur ce que cela implique en termes de modes de vie (disponible en ligne : <http://www.epe-asso.org/zen-2050-imaginer-et-construire-une-france-neutre-en-carbone-mai-2019/>).**

## LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : QUATRE PILIERS POUR ATTEINDRE LA NEUTRALITÉ CARBONE, EN INTERNE ET DANS L'ACCOMPAGNEMENT DE NOS CLIENTS

 00 Stratégie, indicateurs, objectifs et reporting, R&D

	01  <b>SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE</b>	02  <b>EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE</b>	03  <b>ÉNERGIE DÉCARBONÉE</b>	04  <b>SÉQUESTRATION DE CARBONE</b>
<b>Enjeux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire la consommation énergétique en optimisant l'adéquation de la consommation d'énergie aux besoins réels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produire, transporter et consommer de l'énergie de la façon la plus efficace possible (progrès techniques)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produire et consommer de l'énergie renouvelable et bas-carbone</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Séquestration de carbone dans les sols et les plantes</li> <li>• Capture et stockage de CO<sub>2</sub></li> </ul>
<b>Interne : Impacts directs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion de l'énergie</li> <li>• Optimisation des trajets professionnels (politique voyages...)</li> </ul> <p><b>Green Company for Employees (GC4E)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efficacité énergétique (bâtiments, moyens informatiques)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Achat d'électricité bas-carbone</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compensation des émissions résiduelles (achat de crédits carbone volontaires via ClimateSeed et le Carbon Desk)</li> </ul>
<b>Exemples d'accompagnement des clients</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Leasing et économie circulaire</li> <li>• Optimisation de la gestion de flottes de véhicules (mutualisation...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Financement de mesures d'efficacité énergétique dans l'immobilier et dans l'industrie</li> <li>• Crédits pour les particuliers pour la rénovation énergétique de leur logement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Financement de projets d'énergie renouvelable (solaire, éolien, hydraulique, biomasse...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Crédits carbone volontaires (Carbon Desk et ClimateSeed)</li> <li>• Soutien à des projets d'agroécologie et d'agroforesterie</li> </ul>

**En s'appuyant sur ces quatre piliers, et en impliquant l'ensemble de ses collaborateurs, BNP Paribas est neutre en carbone sur son périmètre opérationnel depuis 2017.**

De même, le Groupe est capable de proposer à ses clients des produits et services pour les aider à mettre en œuvre chacun de ces quatre piliers. Ces offres concernent tous nos métiers :

- banque de détail & métiers spécialisés (pour les particuliers : crédit pour la rénovation énergétique des logements et pour l'achat d'un véhicule propre ; pour les entreprises : aide à l'optimisation du parc informatique, de la flotte de véhicules, du parc immobilier...);
- banque d'affaires (crédit à impact positif, obligations vertes) ;
- gestion d'actifs (fonds thématiques verts, fonds alliant investissement et compensation carbone) ;
- assurance (investissements verts, etc).

Toutes ces actions contribuent à décarboner progressivement nos activités. En réduisant les financements et investissements dans les énergies fossiles et en augmentant les financements et investissements dans les énergies renouvelables, BNP Paribas oriente l'ensemble de ses actions sur une trajectoire bas carbone compatible avec les objectifs de l'Accord de Paris.

## UNE LARGE RECONNAISSANCE EXTERNE DE L'ACTION DE BNP PARIBAS EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



- BNP Paribas a reçu le prix de la « Banque Internationale la plus responsable en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) en 2019 », décerné par Capital Finance International en reconnaissance de l'engagement de la Banque en faveur de la transition énergétique et des Objectifs de Développement Durable.
- 1<sup>re</sup> banque française dans le classement 2020 des « 100 entreprises les plus durables » établi par Corporate Knights.
- Meilleure banque au monde pour la responsabilité d'entreprise en 2019 d'après Euromoney.

### CLIMATESEED, PLATEFORME DIGITALE PERMETTANT AUX ORGANISATIONS DE COMPENSER LEURS ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE INÉVITABLES RÉSIDUELLES

Première entreprise sociale en faveur de l'action climatique de BNP Paribas, ClimateSeed est une plateforme digitale de compensation carbone volontaire qui met les investisseurs en relation avec des projets concrets visant à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> ; elle permet ainsi aux organisations de compenser leurs émissions de gaz à effet de serre résiduelles en contribuant à des projets durables aux quatre coins du monde.

**Ces projets soutiennent en outre les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, car ils comprennent des programmes d'éducation à la décarbonisation et des solutions technologiques pour lutter contre le changement climatique en collaboration avec des start-up.**

La plateforme a été lancée par BNP Paribas Securities Services lors du Global Social Business Summit en novembre 2018 avec l'appui du lauréat du Prix Nobel de la Paix Professeur Yunus et en collaboration avec son cabinet de conseil



Grameen Creative Lab. ClimateSeed a remporté le premier prix dans la catégorie « Social, Sustainable & Responsible Banking » (Banque sociale, durable et responsable) lors des Customer Insight and Growth Banking Innovation Awards 2019, organisés par EFMA et Accenture.

### CHIFFRES CLÉS 2019

**+ 70%**

de financements dans les énergies renouvelables en 3 ans

Objectif de

**18 MILLIARDS €**

en 2021

**100 MILLIONS €**

investis dans les start-up Greentech d'ici 2020

## NOUVELLE APPLICATION HELLO BANK!

La navigation, l'ergonomie, et le design ont été entièrement repensés au standard des néobanques afin de mieux répondre aux besoins et usages clés des utilisateurs et accueillir les nouvelles offres. L'application se tourne résolument vers l'accompagnement et le conversationnel avec ses fonctionnalités de notifications permettant au client d'être informé des mouvements importants sur son compte.



## PRINCIPLES FOR RESPONSIBLE BANKING (PRB)



À l'occasion du Sommet sur le climat, les 23 et 24 septembre derniers à New York, BNP Paribas et 129 banques de 49 pays ont adopté la version définitive des Principes pour une banque responsable, « Principles for Responsible Banking » (« PRB »). Le montant d'actifs des signataires s'élève à 47 000 milliards de dollars, soit environ un tiers des actifs bancaires mondiaux. Au travers d'une feuille de route en 6 points, les « PRB » définissent le rôle et la responsabilité du monde bancaire. Les engagements comprennent : l'alignement de la stratégie commerciale sur l'Accord de Paris (stabilisation de la hausse du réchauffement climatique à 2°C d'ici à 2050), la publication d'objectifs relatifs à une contribution positive, la mise en place de produits responsables, le développement de partenariats pour atteindre les objectifs de la société, la prise en compte des pratiques et buts du développement durable au sein de leur culture et de leur gouvernance et l'instauration de la transparence et de l'autocontrôle.

## TELMi, LE NOUVEL ASSISTANT VIRTUEL DE BNP PARIBAS



Pour répondre aux nouveaux usages de ses clients, BNP Paribas a lancé Telmi, un assistant virtuel qui répond 24h/24 et 7j/7 aux questions les plus fréquentes des utilisateurs. Telmi apporte ainsi une réponse immédiate sur tous les canaux digitaux sur lesquels BNP Paribas est présent : le site Mabanque, l'application Mes Comptes, les réseaux sociaux et même l'enceinte connectée Google Home.

## COLIVME



Lancé par BNP Paribas Real Estate en octobre 2019, ColivMe est une plateforme en ligne qui a pour vocation de recenser l'ensemble des offres de coliving en France. Le coliving est une forme d'habitat flexible sur la durée d'engagement, comprenant des espaces privatifs intégrés à des espaces communautaires et des services associés. Ce mode de fonctionnement répond aux aspirations des générations nouvelles et d'une partie des personnes vivant seules.

## #1MILLIONHOURS2HELP : LE PROGRAMME DE VOLONTARIAT DU GROUPE BNP PARIBAS



Le programme #1MillionHours2Help a pour objectif de permettre aux collaborateurs du Groupe de contribuer sur leur temps de travail à l'effort des associations pour un monde plus inclusif et écologique. Son ambition ? Atteindre collectivement 1 million d'heures de volontariat dans le monde en 2020. Les collaborateurs peuvent choisir d'accorder leurs heures solidaires à une association œuvrant en faveur des 4 domaines suivants : promouvoir l'inclusion sociale des jeunes, accélérer la transition énergétique, soutenir les initiatives des entrepreneurs à impact positif ou améliorer la vie dans les communautés locales.

## BNP PARIBAS SÉLECTIONNÉ DANS LES INDICES RESPONSABLES MONDE ET EUROPE DU DOW JONES 2019



Le classement 2019 de l'agence de notation extra-financière RobecoSAM a placé BNP Paribas comme en leader du secteur bancaire en matière de RSE. Avec une note de 79/100, le Groupe conserve sa position de 1<sup>ère</sup> banque française et se positionne comme 4<sup>e</sup> banque européenne sur un univers de 248 établissements, ce qui permet à BNP Paribas d'être listé dans les indices responsables Monde et Europe du Dow Jones. En 2019, la politique RSE du Groupe a été distinguée à plusieurs autres reprises, notamment par l'attribution du prix « World's Best Bank for Corporate Social Responsibility » par Euromoney.

## SECURITIES SERVICES DÉVELOPPE SON OFFRE DE SERVICES AUX FONDS DE CAPITAL INVESTISSEMENT



En novembre 2019, BNP Paribas Securities Services (BP2S) a pris une participation stratégique dans le capital de la fintech AssetMetrix, pour étendre et digitaliser ses services aux sociétés de gestion et investisseurs dans les fonds de capital investissement. BP2S, en déployant la technologie de pointe et les services web d'AssetMetrix, permettra à ses clients d'accéder à de puissants outils de reporting et d'analyse dédiés aux investissements non cotés.

## LANCEMENT D'UNE OFFRE DE FINANCEMENT POUR LES BORNES DE RECHARGE

BNP Paribas Leasing Solutions propose désormais des solutions de financement pour l'installation de bornes de recharge électriques en Europe. La Banque offre ainsi des contrats de location sur 4 ou 5 ans :

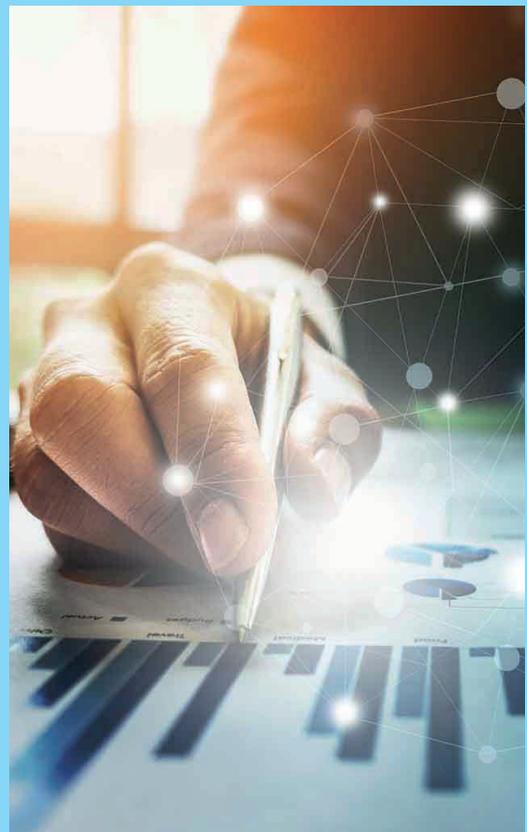
- indirectement, via des partenaires (constructeurs, installateurs, loueurs de véhicules, énergéticiens...), à ses clients particuliers ;
- directement aux entreprises et aux clients professionnels des réseaux bancaires BNP Paribas.



## WEALTH MANAGEMENT LANCE UNE SUITE DE SERVICES « 100 % REMOTE » OFFRANT À SES CLIENTS UNE FLEXIBILITÉ UNIQUE EN SON GENRE

**E-PRIVATE:** un nouveau modèle de service 100 % digital. Cette offre propose des fonctionnalités numériques étendues incluant la signature électronique ou l'accès aux meilleurs experts en ingénierie patrimoniale, investissements financiers ou crédit de la banque. Les clients peuvent accéder via leur mobile ou leur ordinateur portable aux mêmes prestations que celles en face à face.

**PRIVILEGE CONNECT:** une réponse sous 24 heures. Ce service permet à la clientèle de la Banque Privée et de la Gestion de Fortune en France, en Italie et en Belgique, d'accéder à un conseiller, de manière personnalisée et sur de larges plages horaires, pour réaliser des opérations de banque au quotidien et les aider dans leurs transactions digitales.



Vos données personnelles sont traitées par BNP Paribas, à des fins de gestion interne. Ces données peuvent aussi être communiquées aux prestataires/sous-traitants qui exécutent pour le compte de BNP Paribas certaines tâches matérielles et techniques. Dans le cadre d'un transfert, des règles assurant la protection et la sécurité de ces données ont été mises en place. Le détail de ces règles et des informations relatives au transfert est disponible en consultant le site de la Banque (<https://mabanque.bnpparibas/fr/espace-donnees-personnelles>) ou sur simple demande adressée à BNP Paribas, 3 rue d'Antin, 75002 Paris. Ces données personnelles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification et d'opposition dans les conditions prévues, par courrier adressé à BNP Paribas, 3 rue d'Antin, 75002 Paris.

La Lettre des actionnaires BNP Paribas est éditée par BNP Paribas/Group Finance – 16, bd des Italiens – 75450 Paris Cedex 09. Directeur de la publication : **Lars Machenil**. Responsable d'édition : **Patrice Ménard**. Rédaction : **Patrice Ménard, Luigi Apollonio, Loïc Pasquet, Françoise Ernst, Anne-Charlotte Fontaine**. Responsable de l'information financière : **Chrystelle Renaud**. Conception et réalisation : **LABRADOR**. Responsable d'édition : **Françoise Ernst**. Dépôt légal : à parution. Ce document est imprimé sur Artic volume high white\_FSC.



- Par e-mail : [relations.actionnaires@bnpparibas.com](mailto:relations.actionnaires@bnpparibas.com)

- <https://invest.bnpparibas.com>.

- Nominatif pur  
 **N° Vert 0 800 600 700**  
(appel gratuit).

Les informations, présentations et documents légaux sont disponibles sur <https://invest.bnpparibas.com>

## **BNP PARIBAS CARDIF ET SCOTIABANK ANNONCENT UNE ALLIANCE STRATÉGIQUE EN AMÉRIQUE LATINE**

BNP Paribas Cardif, filiale d'assurance de BNP Paribas, et Scotiabank, banque internationale du Canada et leader des services financiers en Amérique, annoncent la signature d'une alliance stratégique de long terme en bancassurance en Amérique latine. Cet accord permettra à BNP Paribas Cardif de proposer ses offres à 9 millions de clients potentiels supplémentaires.

## **AGENDA\***

05  
MAI 2020

**Annonce des résultats du 1<sup>er</sup> trimestre 2020**

19  
MAI 2020

**Assemblée Générale 2020**  
[au Carrousel du Louvre à Paris](#)

26  
MAI 2020

**Rencontre actionnaires à Rennes**  
**avec Jean Lemierre, Président**

16  
JUN 2020

**Rencontre actionnaires à Strasbourg**  
**avec Thierry Laborde, Directeur Général Adjoint**

31  
JUILLET 2020

**Résultats du 2<sup>nd</sup> trimestre et du 1<sup>er</sup> semestre 2020**

Les dates et lieux des rencontres avec les actionnaires seront consultables sur le site <https://invest.bnpparibas.com>

\* Sous réserve de modifications ultérieures.

## **DIVIDENDE**

**Le dividende de l'exercice 2019** sera détaché de l'action le lundi 25 mai 2020 et payable en numéraire le mercredi 27 mai 2020, sur les positions arrêtées le mardi 26 mai 2020 au soir<sup>1</sup>

**1.** Sous réserve de l'accord de l'Assemblée Générale du 19 mai 2020.

## **AVERTISSEMENT**

Dans le contexte évolutif de la situation sanitaire en France, et plus spécifiquement concernant les éventuelles restrictions édictées par les Pouvoirs Publics regardant tant les rassemblements que les déplacements de personnes, les modalités de participation physique à l'Assemblée Générale pourraient être altérées. Les actionnaires sont donc invités à privilégier :

- **le recours à Internet** pour l'accomplissement des formalités de participation,
- **l'expression « à distance » de leurs choix** quant aux résolutions qui leur sont proposées, en particulier grâce au **vote par correspondance**.

Dans le cadre de ses missions consistant notamment à « veiller à la protection de l'épargne et à l'information des investisseurs ainsi qu'à l'exercice par les actionnaires de leurs prérogatives dans le cadre des Assemblées Générales des sociétés cotées », l'Autorité des marchés financiers (AMF) a du reste rappelé ces possibilités par son communiqué de presse du 6 mars 2020. Vous serez bien entendu tenus informés, en tant que de besoin et par tout moyen qui aura alors paru adéquat, des éventuels développements en la matière, ainsi que des dispositions et mesures pratiques qui seraient prises par BNP Paribas, avec le souci constant d'assurer, dans la mesure du possible, la sécurité et la protection de toutes les parties prenantes à l'Assemblée Générale. Vous êtes ainsi, entre autres, invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale 2020 sur le site de BNP Paribas « [invest.bnpparibas.com](https://invest.bnpparibas.com) ».

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser de tout désagrément que cette situation, bien entendu totalement indépendante de notre volonté, pourrait engendrer.

